



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matériels

Question au Gouvernement n° 1460

Texte de la question

EADS

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-George Buffet. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. EADS, leader européen de l'aéronautique, vient d'annoncer 5 000 suppressions d'emplois dont 1 700 en France. Ce sont pour l'instant les secteurs de la défense et de l'espace qui sont visés. Comment expliquer une telle saignée dans une entreprise qui regorge de commandes, comme les dix-huit Ariane 5, et dont les bénéficiaires ont augmenté de 36 % ? Le PDG, M. Tom Anders, se justifie en affirmant qu'il s'agit de « réorganiser pour améliorer la rentabilité du groupe » car, affirme-t-il, « les investisseurs n'achèteront des actions EADS que si nos bénéficiaires et nos dividendes sont au moins comparables à ceux des entreprises du secteur ».

Ainsi, on ne licencie pas chez EADS parce que le groupe va mal mais parce qu'il va bien. Pour assurer aux actionnaires un taux de rentabilité à deux chiffres, on maltraite l'emploi et les talents qui ont fait de ce groupe un bijou industriel reconnu dans le monde entier. Au nom de la libre concurrence, l'Europe a laissé les intérêts financiers à court terme prendre le dessus. Les États, eux, se sont retirés de la gouvernance du groupe. Mais l'État français en est encore actionnaire, client majeur et distributeur d'aides diverses. Il ne peut accepter qu'une entreprise portée par la nation sacrifie des salariés au nom des actionnaires !

C'est pourquoi nous vous demandons, monsieur le Premier ministre, avec les salariés du groupe, d'affirmer au nom de l'État actionnaire votre refus du plan présenté par la présidence du groupe, d'utiliser tous les leviers dont vous disposez pour préserver les emplois dans cette filière industrielle innovante, mais aussi de prendre les initiatives nécessaires auprès des États européens concernés, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni, afin de reprendre l'initiative pour un groupe dont l'intérêt stratégique est indiscutable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Mme Michèle Bonneton. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif. Madame la députée Marie-George Buffet, nous avons été surpris comme vous, c'est le moins que l'on puisse dire, par les annonces d'EADS justifiant par la nécessité de réorganiser les branches défense et espace un certain nombre de suppressions d'emplois, en particulier en France mais également dans toute l'Europe. En France, 1 680 personnes sont concernées. Elles sont 5 800 pour la période 2014-2018 en Europe. Il s'agit d'une entreprise qui a par ailleurs réalisé un profit de 1,2 milliard d'euros en neuf mois et dispose de sept années de commandes civiles garanties. Elle s'apprête à embaucher 2 000 personnes entre 2014 et 2018, soit 800 embauches par an en France.

J'ai indiqué aux dirigeants, au nom du Gouvernement, qu'il est pour le moins surprenant qu'EADS ne trouve pas les voies et moyens d'éviter toute rupture forcée de contrat de travail à des salariés parfaitement à même de se reconverter ou de faire l'objet d'une formation de reconversion dans le cadre interne d'EADS. En raison de la situation profitable de l'entreprise, nous avons indiqué que nul ne devra être contraint de perdre son travail. Il est normal, selon nous, qu'une entreprise s'adapte aux nécessités du marché mais pas au détriment de la force humaine qui la constitue. Voilà pourquoi il est absolument impensable que l'entreprise procède au moindre licenciement de salariés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1460

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 décembre 2013](#)